

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-CREPIN**

\*\*\*\*\*

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre :  
Abstention :

Le cinq mai deux mil vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Matthieu CADOT, Maire, en séance ordinaire,

**Présents** : M. Matthieu CADOT, M. Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Luc DUCLOS, M. Ronald VERNOUX, M. André MARCHAIS, Mme Cécile MAIRAND, Mme Charlène GRIFFON.

**N° d'ordre : 2022 - 18**

**Absents** : Mme Céline ROUIL (pouvoir Mr Matthieu CADOT), M. Éric BOUCLY (pouvoir Mr Ronald VERNOUX), Mme Fabienne ASSIMEAU (pouvoir Mr Luc DUCLOS)

**Secrétaire** : M. Luc DUCLOS

Convocation du 29/04/2022

Séance ouverte à 18H30

**Objet : Achat de mobilier scolaire à la mairie de Genouillé**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité d'acquérir du mobilier scolaire pour l'école de Saint-Crépin, cette dépense étant déjà prévue au budget 2022.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Genouillé souhaitait vendre du mobilier neuf.

Monsieur le Maire a fait une proposition financière à Monsieur le Maire de Genouillé d'un montant de 1400 € pour un ensemble composé de 12 tables, 12 casiers et 12 chaises.

**Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Genouillé du 28 mars 2022 actant la vente du mobilier scolaire au prix de 1400 €,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** d'acheter à la mairie de Genouillé le mobilier scolaire comprenant 12 tables, 12 casiers et 12 chaises au prix de 1400 € l'ensemble.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.

Fait et délibéré le 05/05/2022,  
Le Maire,  
Matthieu CADOT

Transmis en préfecture le  
Affichage le

**AR Prefecture**

017-211703210-20220505-D2022\_18-DE  
Reçu le 10/05/2022  
Publié le 10/05/2022

